

Tribunal de commerce

La Halle des manifestations au tapis

La Gem'Port qui avait en gestion la Halle des manifestations du Port a été liquidée ce vendredi par le tribunal de commerce. Elle avait accumulé un passif de 1,8 million d'euros. La mairie du Port prend acte de cette décision et réfléchit désormais à l'avenir du lieu.

La Gem'Port, société d'économie mixte (SEM), en charge de la gestion de la Halle des manifestations a été placée en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce avec poursuite d'activité jusqu'au 22 décembre prochain. Cette décision ne surprend pas vraiment. La SEM souhaitait présenter un plan de redressement sur 10 ans, sauf que dans le même temps le mandataire judiciaire M^e Hirou réclamait sa liquidation judiciaire. Une décision mûrement réfléchie car la SEM avait contracté de nouvelles dettes à hauteur de 100 000 euros pendant sa période d'observation, l'activité ne compensait pas les pertes et elle ne disposait pas d'actifs suffisants (évalués à 20 000 euros). Cette demande avait

été suivie par le parquet. Pourquoi cette liquidation ? La Gem'Port était dans l'impossibilité de faire face au passif accumulé ces dernières années estimé à 1,8 million d'euros. L'activité n'était pas suffisante pour assurer de dégager un bénéfice capable d'éponger chaque année les traites du plan de redressement. Une fois l'annonce de la liquidation connue, la mairie du Port a souhaité communiquer sur cette situation.

"SOUS PERFUSION"

Même si la collectivité n'est pas actionnaire au sein de la Gem'Port – plusieurs petits privés mais également la chambre de métiers, quelques sociétés ou encore l'office des sports de la Ville du Port – c'est l'actuel maire de la Ville



La mairie du Port a tenu un point presse suite à l'annonce de la liquidation de la SEM en charge de l'exploitation de la Halle des Manifestations (photo JD).

qui en assure la présidence depuis les trois dernières années. Sans revenir sur l'historique, la mairie a évoqué les difficultés et notamment la première équipe mise en place. "Cette nouvelle gouvernance s'était avérée inopérante et inefficace", assure Olivier Hoarau, maire du Port et président de la Gem'Port. Nouveau changement, nouvelle stratégie avec l'arrivée de Jean-Luc Caro actuel dirigeant. Entre-temps, la mairie procédera à un apport de

400 000 euros en compte courant, mais les autres actionnaires privés ne remettront pas au pot. Si l'activité a été au rendez-vous, elle n'a pas pu éviter la liquidation judiciaire de la Halle. Pourtant la mairie s'était donné trois années pour "améliorer" la situation. Pas suffisant. "La Halle vivait sous perfusion. Mais nous ne voulions pas la mettre à mort", reconnaît-il. Sans doute une réponse à l'absence de versement des loyers (près de 200 000 euros,

NDLR) par la SEM pour l'occupation de la Halle appartenant à la mairie sur la dernière année. La mairie veut tourner la page et penser à l'avenir. "Nous sommes dans une nouvelle stratégie et travaillons sur une autre dynamique", assure Olivier Hoarau. Il ne s'agit pas de parler nouvelle structure mais d'imaginer l'avenir du site. "Nous avons plusieurs projets, nous allons céder une partie du foncier pour redynamiser cet espace

économique", promet le maire du Port. Enfin, il aura un mot pour les salariés de la SEM, leur assurant du soutien de la collectivité dans ces moments difficiles. "Nous nous engageons dans un accompagnement personnalisé". Jusqu'au 22 décembre, les activités continuent, le temps pour la mairie de trouver une nouvelle formule pour la gestion de cet espace communal.

Julien Delarue
jdelarue@jir.fr

"Nous ne sommes pas des chasseurs de primes"

ENTREPRISES. François Asselin, président de la CPME, est actuellement à La Réunion. Il est venu remettre la légion d'honneur au président d'honneur de la CPME Réunion Dominique Vienne, mais également assister à une réunion de proximité avec les adhérents et entrepreneurs réunionnais. L'occasion de faire le point avec son homologue réunionnais Eric Leung sur l'actualité nationale en direction des entreprises. Retraite, taxes de production, revue des aides économiques... Autant de dossiers qui s'annoncent brûlants pour l'exécutif comme pour les chefs d'entreprise en cette fin d'année.

Point toujours chaud à La Réunion, la réforme des exonérations de charges (lire ci-contre en page 12). La dernière mouture avait crispé tout le monde et les circulaires d'application n'avaient été publiées qu'en mars. Si Emmanuel Macron a annoncé un "plan

Pétrel" - 20 mesures pour La Réunion - lors de sa visite en octobre dernier, la CPME pousse toujours une sortie des dispositifs d'exonérations à hauteur minimale de 3 Smic contre 2,5. "Mais pour le moment, nous n'avons pas eu de retour sur ce sujet", explique Eric Leung. Des discussions sont en cours dans le cadre du PLFSS 2020.

"NOUS MANQUONS DE VISIBILITÉ"

En revanche, François Asselin est très clair. "Ici, nous ne sommes pas des chasseurs de primes", lâche-t-il. Le président de la CPME exhorte une nouvelle fois le gouvernement à ne pas "déstabiliser" les entreprises. "Il ne faut pas de changement de jeu à court terme et nous devons avoir une trajectoire lisible", ajoute-t-il. Une lisibilité qui passe par cette nouvelle demande de la CPME à l'Accoss (Agence centrale des

organismes de sécurité sociale) de fournir les éléments chiffrés filière par filière, comme il en était question dans le cadre de la clause de revoyure. Des chiffres jamais fournis. De quoi insister auprès du gouvernement à revoir les taxes de production. "La France est championne d'Europe", rappelle François Asselin. Les entreprises paient des taxes même si elles ne gagnent pas d'argent. La CPME cite la Tascom, la CVAE, la CFE ou encore la C3S pour évoquer le sujet. "Nous réclamons une trajectoire baissière sur cet impôt de production". Cumulées aux problèmes d'exonérations de charges, ces taxes pénalisent la trésorerie des entreprises. "Nous manquons de visibilité", rappelle Eric Leung. D'où la volonté réaffirmée de mettre en place une fiscalité lisible et stable en tenant compte des spécificités locales, alors que dans le même temps le gouvernement demande aux entreprises de créer des emplois. "Nous restons combattifs", assure le président de la CPME. Et pour y arriver, François Asselin veut surfer sur le "laboratoire" CPME Réunion, avec la SBA, l'Etude Réelle. "Ces mesures n'ont pas coûté un euro mais en ont rapporté". De quoi poser les ambitions pour 2020 et la volonté du syndicat de mieux travailler entre acteurs privés afin de créer plus de valeurs ajoutées.

Julien Delarue



Le projet a officiellement été lancé ce vendredi.

Bientôt un centre de simulation de vols à La Réunion

TRANSPORT AÉRIEN. Le projet a commencé à se dessiner lors du renouvellement de la flotte moyen et court courrier d'Air Austral. Avec l'arrivée de ses nouveaux Airbus A220, la compagnie s'est naturellement renseignée sur la formation des pilotes. Ainsi est née l'envie d'installer sur l'île un centre de simulation de vols. Celle-ci s'est officiellement concrétisée ce vendredi : Marie-Joseph Malé, président directeur général d'Air Austral, Guillaume Branlat, président du directoire de la société aéroportuaire (SA ARR) et Eric Renault, président de Simaero société spécialisée dans la formation aéronautique, se sont réunis pour sceller ce partenariat ambitieux.

Dans un premier temps, un simulateur de vol pour A220 sera proposé aux pilotes d'Air Austral et d'Air Madagascar.

Le centre a ensuite pour vocation de s'étendre afin d'accueillir un à trois simulateurs supplémentaires pour former les professionnels locaux, mais aussi ceux de la zone.

"BUSINESS-PLAN AMBITIEUX ET PRUDENT"

"Ce projet ne peut se comprendre que dans un rayonnement qui va bien au-delà de La Réunion", explique le PDG d'Air Austral. "Notre business-plan est ambitieux et prudent. Il faut être précurseur", insiste de son côté Eric Renault de Simaero. Sa société, qui détient des centres à Paris, Dinard ou encore Johannesburg, chapeautera les opérations à La Réunion. "La projection de ventes des A220 est de 3000. Pour que le plan soit viable, il faut récupérer 1% de ce marché", détaille-t-il. Un objectif tout à

fait réalisable selon les différentes parties. L'aéroport de La Réunion est également ravi de prendre part à ce projet qui coïncide avec son ambition de devenir un pôle économique. "Nous sommes très heureux de ce partenariat avec la compagnie basée", s'est félicité Guillaume Brabant.

Au-delà des emplois directs, les acteurs insistent sur les effets positifs que ce centre pourrait avoir sur l'économie locale. Ils pensent notamment au secteur de l'hôtellerie qui sera amené à héberger les pilotes étrangers, venus se former sur l'île. L'accord définitif devrait être signé au premier trimestre 2020. Les travaux commenceront dans la foulée pour une livraison prévue fin 2021. En phase initiale, le budget de l'opération est évalué à 10 millions d'euros.

A.T.



François Asselin, le président de la CPME (à droite) est actuellement à La Réunion (photo SLY).